



Collectif DÉFENSE DE LA MER

DES FONDS MARINS ET DES CÔTES ENTRE LES ESTUAIRES DE LOIRE ET DE VILAINE
Collectif DLM : BP 31 - 44101 LA BAULE - defensedelamer@gmail.com

Communiqué commun aux associations des sites de Fécamp, Courseulles et St Nazaire

COMMUNIQUÉ

10 milliards d'impôts français vont désormais financer la rentabilité d'un fonds de pension canadien !

L'éolien en mer français ultra-subsventionné est désormais la Rue de la paix du Monopoly mondial !

Les trois premiers projets éoliens en mer français, attribués en 2012, font l'objet d'une **aide d'État de 510,5 M€ par an pendant 20 ans**, soit plus de **10 milliards d'Euros d'impôts français à collecter** pour ces 3 projets. Cette aide d'Etat gigantesque prend la forme d'un **prix de rachat garanti** par l'Etat de l'électricité produite, compris entre **135 et 144 €/MWh**, alors que les projets européens d'éoliennes en mer, dont celui de Dunkerque, se négocient depuis 2018 autour d'un prix garanti de 45 €/MWh, après 10 ans de **réduction des prix**.

Depuis 4 ans, la bonne affaire attire les investisseurs nord-américains. La société EMF - Eolien Maritime France, qui a gagné ces **trois contrats juteux en 2012**, voit désormais son **actionariat quitter l'Europe à 50%** et accueillir cette semaine le **fonds de pension canadien CPP Investments**, qui gère la retraite de 20 millions de Canadiens.

Initialement détenue à 60% par EDF et 40% par son homologue danois, champion du monde de l'éolien en mer, la société Eolien Maritime France bénéficiait d'un **prix garanti élevé de l'Etat** pour **permettre à EDF d'acquérir l'expertise de son voisin Dong Energy**. Mais en **2016**, EDF a réduit sa propre position et Dong Energy a disparu au profit du **canadien Enbridge, spécialiste du transport de pétrole par oléoduc...**

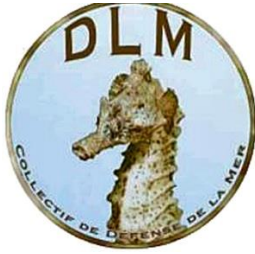
Puis cette semaine, alors que les projets en mer n'ont pas démarré, **Enbridge prend déjà sa plus-value** en cédant la moitié de sa participation au **fonds de pension CPP Investments**. Le communiqué d'Enbridge est édifiant : "*On s'attend à ce que la **transaction améliore les rendements des capitaux propres de la société** du projet, reflétant un accent continu sur une allocation disciplinée du capital*", a déclaré Enbridge.

Ainsi, en quatre années, **les aides d'Etat colossales (500 M€ par an)**, financées en France par des taxes sur l'électricité et les carburants, ne vont plus servir à permettre un transfert de compétence vers la France d'une industrie désormais mature, mais à **assurer les rendements financiers particulièrement élevés d'investisseurs canadiens**.

Nous avons en France des difficultés à régler nos propres retraites. Pourquoi financer avec nos impôts celles des Canadiens ?

DLM : *les travaux engagés par l'Etat et RTE sur la plage de la Courance visent à accréditer l'idée que rien ne s'oppose à la réalisation du projet, alors **qu'un recours a été déposé par les pêcheurs-artisans devant le Tribunal de 1^{er} instance de la Cour de Justice de l'Union Européenne** en annulation de la décision de la Commission européenne du 26 juillet 2019 autorisant 20 milliards d'euros d'aides aux six projets, décision adoptée en violation des règles de l'Union Européenne.*

Les récentes opérations financières ne rendent-elles pas ces projets illégitimes ?



Collectif DÉFENSE DE LA MER

DES FONDS MARINS ET DES CÔTES ENTRE LES ESTUAIRES DE LOIRE ET DE VILAINE
Collectif DLM : BP 31 - 44101 LA BAULE - defensedelamer@gmail.com

Références des chiffres cités :

Tarifs garantis d'achat de l'électricité produite par les parcs éoliens en mer de Courseulles-Arromanches, Fécamp, Saint-Nazaire (respectivement de 138,7 €/MWh ; 135,2 €/MWh ; 143,6 €/MWh) : Commission européenne - Rapport du 26 juillet 2019, page 6 (Aides d'État SA.45274 (2016/NN), SA.45275 (2016/NN), SA.45276 (2016/NN))

Le document se trouve ici : https://ec.europa.eu/competition/state_aid/cases/1/201933/269222_2088484_174_2.pdf

Montants annuels des aides d'Etat, et budgets globaux sur toute la durée des aides :

Journal officiel de l'Union européenne du 23 août 2019 [https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?qid=1575979126390&uri=CELEX:52019XC0823\(01\)](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?qid=1575979126390&uri=CELEX:52019XC0823(01))

Pour Courseulles : aide d'Etat annuelle de 152,5 M€, et une aide globale de 3,058 milliards d'Euros sur toute la durée d'exploitation (Tarif d'achat : 138,7 €/MWh)

Pour Saint-Nazaire : une aide d'Etat annuelle de 178 M€ et une aide globale de Budget global: 3,56 milliards d'Euros (Tarif d'achat : 143,6 €/MWh)

Pour Fécamp : une aide d'Etat annuelle de 180 M€ et une aide globale de Budget global: 3,6 milliards d'Euros (Tarif d'achat : 135,2 €/MWh)

Transaction Enbridge / CPP Investments :

Communiqué Enbridge : <https://www.enbridge.com/media-center/news/details?id=123623&lang=en&year=2020>

Communiqué CPP Investments : <https://www.investissementsrpc.com/fr/public-media/headlines/2020/cpp-investments-commits-e200mn-to-renewable-energy-projects-in-france>

Contact DLM: Alain Doré, 06 8020 3840, alain.dore@orange.fr